



Les universités populaires : entre accès aux savoirs, sociabilité et solidarité

Dans les années 1980, les universités populaires ont connu un nouvel essor qui s'est amplifié au début des années 2000. Leur activité reste cependant peu documentée, ce qui a conduit le CERLIS et l'INJEP à réaliser une enquête pour mieux caractériser ces associations d'éducation populaire. Plus d'une centaine d'universités se revendiquant comme « populaires » sont en activité. Elles doivent faire face aux mêmes difficultés que les autres associations des secteurs culturels et de loisirs (équilibre financier, équipement, locaux, engagement des bénévoles, recours au salariat, participation des publics, gouvernance associative), mais elles se distinguent par la manière dont elles cherchent à développer un « partage des savoirs » caractérisé par un principe d'ouverture à tous. Elles combinent ainsi de manière originale une offre de loisirs cognitifs et des dispositifs de maintien ou de renforcement du lien social qui n'en font ni tout à fait des associations culturelles comme les autres, ni tout à fait des associations de solidarité comme les autres.

Emmanuel de Lescure,
maître de conférences,
université Paris Descartes,
CERLIS

Emmanuel Porte,
chargé d'études et
de recherche à l'INJEP

Jean-Claude Richez,
historien et consultant

Les universités populaires (UP dorénavant) constituent un ensemble hétérogène d'associations se donnant pour objectif de diffuser les connaissances auprès d'un large public. Elles partagent cet objectif avec d'autres structures comme les universités inter-âges ou les universités de tous les âges. Mais la différence notable tient dans le fait qu'elles se développent comme des projets associatifs autonomes des universités, revendiquant

la notion de « populaire » et mobilisant des intervenants n'étant pas exclusivement issus du monde enseignant. Elles se fixent des objectifs d'accès du plus grand nombre aux savoirs dans une logique de renforcement de l'exercice de la citoyenneté et de consolidation du lien social. Leurs activités témoignent d'une grande diversité de préoccupation pour les loisirs culturels : conférences, ateliers (bien-être, peinture, yoga, couture, etc.), sorties patrimoniales, voyages culturels, festivals, cours de



Les universités populaires se fixent des objectifs d'accès du plus grand nombre aux savoirs dans une logique de renforcement de l'exercice de la citoyenneté et de consolidation du lien social.

langues, etc. Elles s'investissent également dans des actions sociales et de solidarité en direction « des plus modestes » : cours d'alphabétisation, apprentissage de base, soutien scolaire, point CAF, accueil de primo-arrivants, etc. S'il existe une association nationale (AUPF) et un réseau plus informel (le Printemps des universités populaires), le développement des UP se caractérise avant tout par un grand émiettement. Ces associations sont souvent construites autour de collectifs ou de personnalités inscrits dans la vie locale et engagés dans d'autres activités (responsables associatifs, collectifs citoyens, militants syndicaux, acteurs sociaux ou éducatifs, etc.).



Les universités populaires, une longue trajectoire associative

Historiquement, le mouvement des universités populaires (UP) est un des premiers grands mouvements à se réclamer explicitement de l'éducation populaire. Il se développe au moment de l'affaire Dreyfus (1894-1906), avec la création de la première « coopérative des idées » en 1898. On dénombre 15 UP en 1899, 124 en 1901 et 200 en 1913 (Mercier, 1986). Elles connaissent ensuite un déclin assez rapide. Ce premier temps illustre une préoccupation convergente d'ouvriers et d'intellectuels pour « arracher » les milieux populaires à la démagogie antisémite par la diffusion de la culture et l'exercice de la raison à travers l'organisation de conférences et de cours du soir (Richez, 2018). Cette explosion, suivie d'une rétraction, suscite deux questions : celle des pratiques pédagogiques (reproduction du rapport maître/élève de l'enseignement scolaire) et celle du rapport à la culture de leurs publics (Mercier, 2009). À partir des années 1960-1970, la référence à la notion d'université populaire réapparaît en lien avec l'affirmation du « temps libre », mais aussi dans le contexte des mobilisations de Mai 1968 (Richez, 2018). Il faut attendre les années 1980 pour que se consolident des expériences qui nourrissent la situation actuelle. Une des UP, par exemple, rencontre assez vite un succès considérable. En 1980, elle compte 6 000 inscrits et 8 000 deux ans plus tard. Elle organise 250 groupes d'activité dans 62 lieux différents et regroupe 13 sections locales. Cela va faire naître d'autres projets. En 1987, une Association des universités populaires de France (AUPF) est créée, et, entre 1988 et 1996, le nombre d'UP passe de 24 à 60. Dans le même moment, les premières universités du troisième âge et les universités du temps libre voient le jour. Au début des années 2000, le mouvement de développement des UP s'amplifie en se diversifiant avec l'émergence de projets plus ouvertement politisés (Michel Onfray à Caen, Philippe Corcuff à Lyon, etc.) cherchant à se structurer dans le réseau Printemps des universités populaires (Poulouin, 2012). Cela souligne l'existence, marginale en volume mais bien présente, d'une éducation populaire politique (Morvan, 2011) au sein des UP. Celles-ci valorisent l'engagement militant et les objectifs de transformation sociale dans la lignée des réflexions autour de l'émancipation, du *community management* (Balazard, Rui, 2018) ou des communs (Bollier, 2014). Cela induit une mise en valeur des dimensions collectives qui portent aussi bien sur les formats d'intervention (conférences gesticulées par exemple) que sur les lieux de l'activité ouverts sur la société (festival, maison de quartier, etc.).

L'enquête menée auprès de onze UP de plusieurs régions métropolitaines [encadré « Méthodologie », p. 3] nous a permis de comprendre l'importance de cet ancrage dans la dynamique d'émergence et d'évolution de leur projet associatif. Elle a également permis de constater qu'à bien des égards, les UP sont des associations comme les autres. Elles connaissent des difficultés de financement, cherchent à renouveler leur fonctionnement démocratique et s'interrogent sur les frontières entre professionnalisation et bénévolat. Pour autant, elles conservent des spécificités qui les inscrivent dans des traditions d'éducation populaire consistant notamment à considérer les savoirs comme le produit d'une expérience collective, ce qui implique de rechercher la participation des publics.

Un principe d'ouverture, une intention d'accueil

Dans une logique d'éducation populaire, le « public » des UP est réputé acteur. Il est, selon les UP, désigné, avec une grande indétermination, par les termes « adhérents », « élèves », « étudiants », « stagiaires », « auditeurs », « apprenants ». Si l'on pouvait attendre que le terme « populaire » de l'université populaire qualifie son public, force est de constater qu'il désigne bien souvent plutôt un principe d'ouverture et une intention d'accueil. L'université populaire est « populaire », car « ouverte à tous » et « accessible » (sans prérequis de diplôme). Cela justifie à la fois l'accueil d'activités sociales (cours d'alphabétisation, apprentissages de base, etc.) et la gratuité totale ou partielle de certaines activités. À l'image de l'offre d'activité, le public des UP

est très hétérogène. Globalement peu « populaire » dans sa composition socioprofessionnelle, il l'est parfois sur certaines de ces activités spécifiques. « Populaires », les UP tentent de l'être aussi par leur pédagogie. Ouvertes à tous, sans prérequis, s'adressant à des publics hétérogènes, elles cherchent par leurs méthodes, leurs contenus, leurs pratiques pédagogiques, à s'adapter aux publics. Si l'on trouve quelques enseignants ou universitaires parmi les intervenants, ils sont globalement loin d'être majoritaires à l'exception des universités populaires construites



Les intervenants sont plus souvent issus de secteurs professionnels à même de nourrir les activités thématiques.

par des acteurs du monde universitaire. Les intervenants sont plus souvent issus de secteurs professionnels à même de nourrir les activités thématiques du programme d'activité (un ancien de l'Office national des forêts [ONF] pour une conférence sur la gestion des forêts, une ancienne travailleuse sociale pour coordonner les apprentissages de base, un auto-entrepreneur pour donner des cours de yoga, un ancien juge pour effectuer une conférence sur le droit et apporter un soutien juridique aux membres, etc.). Ils se partagent ainsi entre intervenants « impliqués » mobilisant leur expérience professionnelle pour faire une seconde carrière militante et intervenants « intéressés » exerçant une partie de leur activité professionnelle dans ce cadre associatif. Malgré des dénominations variées, le public des UP est sur le plan juridique un public d'adhérents. Cependant, dans la pratique, nombre d'entre eux se cantonnent à un rapport de service à l'association. Beaucoup de responsables d'UP regrettent la séparation entre « des membres actifs participants à » et des « consommateurs de connaissances ». Les assemblées générales en revanche sont rarement très fréquentées par « le public ». Le projet associatif apparaît plus comme un horizon que comme une réalité collective. Le quotidien est davantage axé sur l'élargissement des publics

que sur l'implication des adhérents. Cela produit des tensions autour de la nature du projet associatif qui se trouve réduite à une offre en direction d'un public considéré, à regret, comme consommateur. Pour cette raison, l'une des préoccupations stratégiques des UP se situe dans l'élaboration des programmes. Celle-ci constitue un enjeu dans l'adaptation de l'offre à la demande locale et nécessite une prise en compte des offres environnantes, mais aussi du projet de l'association et de son ancrage local.

Produire et négocier une offre de loisirs cognitifs d'une grande hétérogénéité

À l'image de l'ensemble du monde associatif, les UP font face à des difficultés pour réunir les ressources indispensables à leur action. Les



La quête d'un élargissement du public s'ajuste bien souvent à l'offre existante du territoire.

modèles économiques de ces associations sont variés mais semblent se caractériser par une nécessité de plus en plus grande de trouver des financements propres. Certaines UP sont subventionnées par les municipalités (soutien à la vie associative, à la culture, etc.) sans que cela constitue leur ressource principale. D'autres recourent aux fondations ou au mécénat de compétence. Quelques-unes se voient confier des missions de service public (accueil des migrants, point d'accès numérique de la CAF, etc.). D'autres encore s'adossent à une politique régionale ou intercommunale de soutien à la formation et l'insertion professionnelles. Cela amène ces associations à opérer des choix stratégiques basés sur une analyse de l'offre existante du territoire. La mise en concurrence des offres d'activités à l'échelle territoriale est une réalité structurante décelable également dans l'attitude des publics. Plusieurs UP rencontrées disent combien il est difficile de ne pas « rembourser la cotisation » à l'association en cas d'annulation de l'activité prévue.

méthode

Une enquête mobilisant onze universités populaires

L'enquête ici présentée est un des volets d'une recherche collective portant sur « la fabrique de l'éducation populaire et de l'animation socioculturelle » (Besse *et al.*, 2021), financée par l'INJEP et portée par le Centre de recherches sur les liens sociaux (CERLIS, UMR 8070, CNRS, université Paris Descartes). Les universités populaires (UP) de l'enquête ont été en grande partie choisies parmi les membres du réseau national de l'Association des universités populaires de France (AUPF). Deux réseaux structurés d'universités populaires ont existé depuis les années 2000, le Printemps des universités populaires et l'AUPF. Le premier a aujourd'hui arrêté ses activités et l'enquête s'est plutôt appuyée sur le second. Nous avons néanmoins intégré quelques UP encore en activité de l'ancien réseau du Printemps des universités populaires. L'enquête a de fait principalement porté sur les universités revendiquant la notion de « populaire » et a donc écarté les universités de tous âges ou inter-âges. Le terrain d'enquête comprend plusieurs volets de collecte de données. Ici, nous utilisons les matériaux recueillis en 2018 et 2019 dans onze universités populaires : 78 entretiens ont été réalisés avec des fondateurs, des bénévoles, des salariés, des administrateurs, des intervenants d'UP. Leurs activités ont été observées et analysées : conférences, ateliers, conférences gesticulées, festival, conseil d'administration. À l'ensemble de ces données s'ajoute une centaine de pièces documentaires glanées au cours des entretiens (programmes, statuts, ouvrages, etc.). L'enquête s'appuie également sur le suivi et l'analyse de plusieurs réunions de réseaux (congrès de l'AUPF, etc.). Elle comprend enfin l'administration d'un questionnaire auprès des publics qui fera l'objet d'une deuxième phase d'analyse.

repères

Présence en pointillé et tentative de structuration de réseaux

Au niveau national, les universités populaires (UP) constituent avant tout un phénomène hétérogène et émiétté, même s'il existe des tentatives de regroupement et de structuration entre plusieurs UP (Richez, 2010). Celles-ci s'organisent dans des réseaux nationaux plus ou moins structurés (Association des universités populaires de France - AUPF -, Printemps des universités populaires), à une échelle territoriale ou dans une dynamique temporaire (Nuit debout) ou institutionnelle (UP du quai Branly). Le plus important des réseaux nationaux est celui de l'AUPF qui revendique aujourd'hui officiellement une centaine d'UP adhérentes réparties sur l'ensemble du territoire, « principalement en Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Grand-Est, Sud-Ouest et région parisienne » (source : congrès de l'AUPF de Forbach, 2019). L'AUPF regroupe des associations ayant des appellations différentes : UP, universités inter-âges, universités ouvertes, universités du temps libre. On note cependant de fortes disparités régionales avec une quasi-absence en Limousin, Champagne-Ardenne et Corse. Il y a également des UP dans les départements ultramarins, cinq en Martinique et une à La Réunion. En Alsace où les UP sont apparues de façon très précoce, on en dénombre six mais l'une d'elles fédère, à elle seule, vingt associations dans toute la région. La région Rhône-Alpes bénéficie également d'une très forte implantation avec vingt associations dont une qui en fédère dix.

Ce rapport consumériste à l'UP implique de diversifier l'offre en tenant compte du contexte local.

Le temps d'élaboration des programmes est déterminant à plusieurs niveaux. D'une part, il rythme le travail associatif et forme le point d'orgue des décisions en matière de thématiques et de formats. D'autre part, il constitue

le moment où l'on cherche à satisfaire le public tout en trouvant un équilibre avec les ressources. La plupart des UP fonctionnent de manière empirique et testent auprès des publics de nouvelles formules d'offre. Si certaines UP consultent leurs adhérents (assemblée générale, « conseil culturel », questionnaire, etc.), c'est bien souvent le conseil

d'administration ou des commissions qui articulent les thématiques et cherchent les intervenants. Ces temps d'échanges constituent des occasions collectives d'analyse du succès ou non des activités proposées, mais également de leur position dans un écosystème d'acteurs territorialisé. On regarde ce qui se fait ailleurs et on essaie de s'ajuster. On établit par ailleurs les priorités en fonction des ressources financières, relationnelles et organisationnelles de l'association et de son projet.

L'élaboration des programmes s'accompagne également d'un travail sur la communication. La plupart des dirigeants rencontrés insistent sur l'enjeu majeur que constitue la visibilité de l'offre et la clarté du programme. Une UP ne peut fonctionner que si elle a des participants, des inscrits à ses activités et cela passe par la communication autour de son programme. La communication doit faire l'objet d'une attention permanente. Son efficacité se mesure par l'adhésion du public aux modules proposés avec pour celles qui ne fonctionnent pas selon le principe de gratuité, l'impératif incontournable de l'équilibre financier. Cela implique également une réflexion sur les outils de communication (réseaux sociaux, site Internet, etc.) et l'attractivité de la proposition. Le caractère stratégique de l'élaboration du programme et de la communication s'illustre également dans le fait que les rares postes de salariés

permanents de ces associations y sont souvent dédiés (gestion des adhésions, élaboration, communication).

D'un émiettement des activités émergent des modèles de gouvernance

L'hétérogénéité des activités (cours, conférences, ateliers, voyages, etc.) proposées dans les différentes UP et la variété des modes d'organisation donnent parfois l'impression d'un émiettement. Il existe pourtant des réseaux, des modalités de coopération et d'échange qui peuvent les amener à aller



Établir le programme d'activité constitue un enjeu majeur d'animation de l'association.

jusqu'à la mutualisation des services ou du matériel (sur les logiciels de gestion des adhésions ou des inscriptions aux activités par exemple). L'AUPF comme le Printemps des universités populaires en sont des exemples. Néanmoins, de nombreuses UP se trouvent isolées et ces réseaux restent des liens faibles.

De la même manière, cela a des conséquences sur les modalités de gouvernance et d'organisation de l'association. À ce stade, nous avons pu distinguer trois modèles de gouvernance

identifiables à travers les modalités de programmation de l'activité dans les UP enquêtées. Un premier modèle, principalement basé sur le bénévolat, renvoie aux UP dont le programme est établi grâce au carnet d'adresses de ses membres et le plus souvent pour l'essentiel de ses dirigeants. Dans cette logique, les responsables (notamment le ou la président-e) sont souvent cooptés sur ce critère. Un second modèle concerne les associations dont la programmation est organisée autour de thématiques (art, histoire, science, etc.). La notion d'UP renvoie ici à des logiques disciplinaires et les intervenants choisis en commission thématique le sont en fonction de leur spécialité et de leur notoriété. Un troisième modèle consiste à organiser les commissions de travail interne à l'UP en fonction des types d'activités (conférence, conférence gesticulée, festival, etc.). Dans ce dernier cas, le plus fréquent, les activités s'organisent par cercles concentriques autour de réseaux de sociabilité à même de les nourrir (milieu du théâtre pour les conférences gesticulées par exemple). Cette pluralité de modèles caractérise bien l'hétérogénéité du monde des universités populaires.



sources bibliographiques

- Balazard H., Rui S., « Mésestante autour d'une expérience d'empowerment consacrée à la lutte contre les discriminations », *Les cahiers de la LCD*, n° 8, p. 25-43, 2018.
- Besse L., Lescure E. de, Porte E. (coord.), *La fabrique de l'éducation populaire et de l'animation*, INJEP Notes & Rapports, 2021.
- Bollier D., *La renaissance des communs*, Paris, Charles Léopold Mayer, 2014.
- Lescure de E. de, Porte E., « Politiser l'éducation populaire, un "rê enchantement" ? », *Agora débats/jeunesses*, n° 76, p. 53-63, 2017.
- Mercier L., *Les universités populaires : 1899-1914*, Paris, Éditions ouvrières, 1986.
- Mercier L., « Universités populaires et éducation ouvrière », in Brucy G., Laot F., Lescure E. de (dir.), *Mouvement ouvrier et formation*, Paris, L'Harmattan, p. 65-80, 2009.
- Morvan A., *Pour une éducation populaire politique*, Thèse de doctorat, université Paris 8, 2011.
- Poulouin G. (dir.), *Universités populaires. Hier et aujourd'hui*, Paris, Autrement, 2012.
- Richez J.-C., *Cinq contributions autour de l'éducation populaire*, INJEP Notes & Rapports, 2010.
- Richez J.-C., *Les universités populaires en France. Un état des lieux à la lumière de trois expériences européennes : Allemagne, Italie et Suède*, INJEP Notes & Rapports, 2018.

Directeur de la publication : Augustin Vicard.
Comité éditorial : Samuel James, Mathilde Renault-Tinacci, Thomas Venet.
Rédacteur en chef : Roch Sonnet.

Correction : Rachel Laskar.
Mise en page : Opixido.
Impression : MENJS.
ISSN 2555-1116.